

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0111

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012419-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	2
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 1	2
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	3
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	8
6. Autres informations	9
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 2	11
2. Composition du méta-RCP	11
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	12
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	12
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	17
6. Autres informations	17
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	18
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 3	19
2. Composition du méta-RCP	20
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	20
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	20
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	26
6. Autres informations	27
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	27
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 4	28
2. Composition du méta-RCP	28
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	29

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	29
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	34
6. Autres informations	35
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	35
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 5	36
2. Composition du méta-RCP	36
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	37
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	37
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	43
6. Autres informations	44
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	45
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 6	45
2. Composition du méta-RCP	46
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	46
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	46
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	52
6. Autres informations	53
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	53
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 7	54
2. Composition du méta-RCP	54
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	55
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	55
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	60
6. Autres informations	61
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	61

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

DELAVAL IODINE-BASED TEAT DISINFECTANT FAMILY

1.2. Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	DeLaval NV
Adresse	Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgique

Numéro de l'autorisation

FR-2019-0111

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0012419-0000

Date de l'autorisation

09/10/2019

Date d'expiration de l'autorisation

01/08/2029

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

DeLaval NV

Adresse du fabricant

Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Industriepark-Drongen 10 B-9031 Gent Belgique

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera (SQM) S.A.
Adresse du fabricant	Supplier EU: SQM Europe NV - Sint-Pietersvliet 7 bus 8 2000 Antwerpen Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Los Militares 4290 Piso 4 8320000 Las Condes (Santiago) Chili

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,75
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0 - 6,34
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,06 - 0,33

2.2. Type(s) de formulation

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi
SL : Solution concentrée

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,21 - 0,25
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0 - 0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,092 - 0,12

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le dans ... conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.

- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique - Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation
Catégorie(s) d'utilisateurs	

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

- Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L
- Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L
- Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.

- Protéger le produit de la lumière directe.

- Durée de vie : 1 an.

- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.

- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Tri-Fender

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0012419-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,12

Nom commercial

TriActive

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0012419-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,214
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0

Iodure de sodium

7681-82-5

231-679-3

0,092

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,23 - 0,25
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0 - 0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,097 - 0,11

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP**Mention de danger**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Contient de l'iodate de sodium. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Éliminer le dans ...conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle****Type de produit**

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
 Nom commun: Bactéries
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
 Nom commun: Virus
 Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
 Nom commun: Levures
 Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur des bâtiments

Méthode(s) d'application

Application manuelle -
 Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.

Taux et fréquences d'application

Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 -
 Prêts à l'emploi

Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.

	Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué. - Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation. - Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique. - Utiliser un gobelet-trempeur propre. - Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite. - Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire. - Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et

remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.

- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique - Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Blockade	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0012419-0003 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,1

Nom commercial	IodoFence	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0012419-0004 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,25
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,11

Nom commercial

Fortex

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

FR-0012419-0005 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,23
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,097

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		1,25 - 1,25
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,065 - 0,065

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur des bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application manuelle - Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi</p> <p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.</p> <p>Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Désinfectant des trayons post-traite
	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
	Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
	Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique - Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5L -10L – 20L • Fût plastique : PEHD 60L et 200L • Cuve plastique : PEHD 1000L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Dipal RTU	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0012419-0006 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15

Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés	68439-46-3		1,25
Iodure de sodium		7681-82-5	231-679-3	0,065

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		1,5 - 1,5
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,11 - 0,11

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur des bâtiments

Méthode(s) d'application

Application manuelle -

	Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs
Taux et fréquences d'application	<p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi</p> <p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage manuel.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur des bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Taux et fréquences d'application	<p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi</p> <p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.</p> <p>Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que letrayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des lunettes de protection et des gants résistants aux produits chimiques (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur des bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	Application automatique - Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Taux et fréquences d'application	<p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. - 0 - Prêts à l'emploi</p> <p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.</p> <p>Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage ou pulvérisation automatique.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie: 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Dipal Plus

Marché: FR

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0012419-0007 1-4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		1,5
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,11

1. Informations administratives sur le méta-RCP**1.1. Identificateur du méta-RCP**

Meta RCP 5

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-5

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,75 - 0,75
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		6,34 - 6,34
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,33 - 0,33

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL : Solution concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.
Risque présumé d'effets graves pour les organes (glande thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Éliminer le dans ... conformément à la réglementation

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage concentrés - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide d'un gobelet-trempeur.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 20 - Produits concentrés à diluer Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Dilution : 20 % v/v. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bouteille plastique : PEHD 1 L• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de commencer le traitement une fois que le niveau de mousse ait suffisamment diminué.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation.
- Appliquer le produit dilué sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage manuel.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

--

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation concentrés – Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 20 - Produits concentrés à diluer Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Dilution : 20 % v/v Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bouteille plastique : PEHD 1 L• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de commencer le traitement une fois que le niveau de mousse a suffisamment diminué.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation.
- Appliquer le produit dilué sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des lunettes de protection et des gants résistants aux produits chimiques (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation concentrés - Application automatique

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur des bâtiments

Méthode(s) d'application

Application automatique -
Désinfection des trayons après la traite avec des produits concentrés dilués.

Le produit est appliqué automatiquement sur les trayons après la traite par des machines à traite utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.

Taux et fréquences d'application

Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 20 -
Produits concentrés à diluer.

Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.
Dilution : 20 % v/v

Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bouteille Plastique : PEHD 1 L
- Bidon Plastique : PEHD 5 L -10 L - 20 L
- Fût Plastique : PEHD 60 L et 200 L
- Cuve Plastique : PEHD 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- La solution à utiliser doit être portée à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est possible qu'il y ait formation de mousse lors de la préparation de la solution prête à l'emploi. Dans ce cas, il est fortement recommandé de commencer le traitement une fois que le niveau de mousse a suffisamment diminué.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des lunettes de protection pendant la désinfection des trayons après la traite par trempage ou pulvérisation automatique.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stockage : Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 2 ans.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Dipal Conc

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0012419-0008 1-5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,75
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		6,34
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,33

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 6

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-6

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0 - 0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,07 - 0,07

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le dans ... conformément à la réglementation.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur en bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis. Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur en bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	Application manuelle - Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.
Taux et fréquences d'application	<p>Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi</p> <p>Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis.</p> <p>Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.

- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur
Intérieur des bâtiments

Méthode(s) d'application

Application automatique -
Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.

Taux et fréquences d'application

Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis - 0 -
Prêts à l'emploi

Environ 5 mL par vache et 2,5mL par chèvre ou brebis.

Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L
- Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L
- Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Proactive Plus

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0012419-0009 1-6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,07

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 7

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-7

1.3 Type(s) de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15 - 0,5
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0 - 0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,06 - 0,06

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient de l'iodate de sodium. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le dans ... conformément à la réglementation.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des trayons - Produits de trempage prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

	<p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur des bâtiments</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application manuelle - Application sur les trayons par trempage manuel à l'aide de gobelet-trempeurs.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi</p> <p>Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.</p> <p>Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L • Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L • Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Il est recommandé de porter des gants lors de la traite et de l'application pour protéger la peau et pour assurer une condition de traite hygiénique.
- Utiliser un gobelet-trempeur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite.
- Tremper chaque trayon dans le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le gobelet-trempeur si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des trayons - Produits de pulvérisation prêts à l'emploi - Application manuelle

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfectant des trayons post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Virus
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur des bâtiments

Méthode(s) d'application

Application manuelle -
Désinfection des trayons après la traite avec des produits prêts à l'emploi.

Application sur les trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur.

Taux et fréquences d'application

Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 -
Prêts à l'emploi

Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis.

Application 2 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

- Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L
- Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L
- Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.
- Utiliser un applicateur propre.
- Veiller à ce que les trayons soient propres avant utilisation. Appliquer le produit sur chaque trayon immédiatement après la traite
- Pulvériser chaque trayon pendant 1 seconde avec le produit. S'assurer que le trayon est recouvert au moins au trois quarts et remplir le récipient de pulvérisation si nécessaire.
- Laisser les trayons sécher après l'application pendant au moins 5 minutes et garder les animaux debout pendant cette période.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la désinfection des trayons après la traite par pulvérisation manuelle.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des trayons - Produits de trempage ou de pulvérisation prêts à l'emploi - Application automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant des trayons post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application automatique - Application automatique sur les trayons après la traite par des machines à traire utilisant un dispositif de trempage ou de pulvérisation intégré.
Taux et fréquences d'application	Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis - 0 - Prêts à l'emploi Environ 5 mL par vache et 2,5 mL par chèvre ou brebis. Application 3 fois maximum par jour après la traite. Le produit peut être utilisé toute l'année durant la période de lactation.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<ul style="list-style-type: none">• Bidon plastique : PEHD 5 L -10 L – 20 L• Fût plastique : PEHD 60 L et 200 L• Cuve plastique : PEHD 1000 L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est prêt à l'emploi et s'utilise non dilué.
- Le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé et en position verticale.
- Protéger le produit de la lumière directe.
- Durée de vie : 1 an.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30°C.
- Protéger du gel.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

lobac RTU	Marché: FR
Proactive	Marché: FR
FR-0012419-0010 1-7	

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,15
Ethoxylate d'alcool	Alcools, C9-11, ethoxylatés		68439-46-3		0
Iodure de sodium			7681-82-5	231-679-3	0,06